



Assemblée générale

Distr. limitée
19 décembre 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session
Cinquième Commission
Point 134 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour 2024

Soudan : projet de résolution

Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses cinquante-deuxième, cinquante-troisième et cinquante-quatrième sessions ordinaires et à sa trente-sixième session extraordinaire, en 2023

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général¹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²,

Décide de ne pas approuver de ressources au titre des prévisions révisées comme suite à la résolution [54/2](#) du Conseil des droits de l'homme du 11 octobre 2023, intitulée « Faire face à la crise sur le plan humanitaire et sur le plan des droits de l'homme causée par le conflit armé en cours au Soudan ».

¹ [A/78/574](#).

² [A/78/7/Add.39](#).

